

ACTUALITÉ IFRS

Contrats de location - IFRS 16

L'IASB a publié mi-janvier la nouvelle norme IFRS 16 traitant de la comptabilisation des contrats de location. Cette norme qui sera applicable au 1er janvier 2019, sous réserve de son adoption par l'Europe, conduira à inscrire au bilan des preneurs, un actif et une dette pour l'ensemble des biens loués dès lors que le contrat répond à la définition d'une location sur une durée supérieure à 12 mois.

Les entreprises doivent donc dès maintenant, recenser les contrats de location répondant à la définition de la norme et mettre en place les systèmes comptables qui permettront notamment, le calcul d'un amortissement des actifs, d'un coût amorti pour les dettes et le suivi des modifications de contrats.

Depuis 6 ans, ACTEO a animé près de 10 séances de réflexions afin de porter la voix des entreprises en amont de la publication définitive de la norme. ACTEO organisera dès 2016 plusieurs réunions consacrées à sa mise en oeuvre.

Reconnaissance du revenu - IFRS 15

Suite aux travaux du TRG*, l'IASB a apporté quelques clarifications à sa norme, le plus souvent sous forme d'exemples additionnels. Le FASB est quant à lui allé plus loin dans ses modifications, avec notamment des choix comptables et des exemptions supplémentaires.

Par ailleurs, l'AICPA** a commencé très vite à publier des guides d'application sectoriels. On peut dès lors s'interroger sur la capacité à maintenir une application cohérente et homogène entre les deux référentiels pour une norme a priori identique.

*Groupe de transition mixte IASB / FASB - **Association des experts comptables américains

Tout comme en 2015, avec la tenue de trois sessions de travail dédiées, ACTEO poursuit l'organisation de réunions ad hoc permettant à ses membres d'échanger sur les difficultés de mise en oeuvre et/ou d'établir des interprétations communes.

Regroupement d'entreprises - IFRS 3

Suite à la revue post-application, des réflexions sont en cours sur la notion de Business, l'identification de certains actifs incorporels et l'évaluation ultérieure du Goodwill (réinstauration d'un amortissement systématique ? Amélioration des tests de dépréciation...).

Des travaux similaires sont également entrepris par le FASB, ce qui contraint l'IASB à avancer plus rapidement que prévu sur ces sujets.

ACTEO organisera la réflexion de ses membres et répondra à l'ensemble des consultations sur ces sujets

Consultation sur l'agenda

ACTEO a exprimé à cette occasion le souhait des entreprises d'une période de stabilité normative permettant d'intégrer les récents développements majeurs et de finaliser de façon sérieuse et pertinente les travaux entrepris sur le Cadre Conceptuel (Définition de la performance notamment) et sur les disclosures.

Concernant les projets de recherche, si certains thèmes ont pu être évoqués (Mise en équivalence, IFRS 5...), ACTEO ne souhaite pas de refonte radicale des normes mais une recherche d'améliorations pragmatiques sur des sujets déjà identifiés.

L'EFRAG achève sa première année post-réforme et à cette occasion, son Board s'interroge sur l'efficacité du fonctionnement et la perception que les parties prenantes extérieures peuvent avoir de l'organisation.

A ce titre, Patrice Marteau, Président d'ACTEO et membre du Board EFRAG nous livre quelques réflexions :

1. Un Board extrêmement technique qui doit mieux prendre en compte les enjeux économiques et politiques des normes ;
2. L'EFRAG doit s'approprier l'idée qu'il est la voix de toutes les parties prenantes : une voix unique certes, mais plurielle ;
3. Le refus initial des institutions et Autorités de Régulation de rejoindre le Board concourt au déséquilibre des représentations avec 8 normalisateurs nationaux sur 16 membres du Board. Par ailleurs, le rôle d'observateur qu'elles occupent mériterait d'être clarifié.

A noter également que l'EFRAG est toujours en recherche d'un Président dont on espère qu'il apportera la prise de conscience économique et politique qui est encore insuffisante aujourd'hui. Dans l'intérim, Roger Marshall, normalisateur anglais continue d'assurer ce poste avec efficacité.

>> IFRS 9

L'EFRAG poursuit ses travaux en vue de l'adoption d'IFRS 9 avec toujours en ligne de mire la problématique des assureurs qui ne veulent pas appliquer cette norme avant de connaître avec certitude les modalités de reconnaissance de leurs passifs d'assurance.

REPORTING ELECTRONIC 

Récemment consulté par l'ESMA, ACTEO s'oppose à l'obligation d'un reporting electronic de type XBRL pour les éléments du reporting annuel.

Nous estimons que la Commission devrait compléter son étude coût / bénéfice qui n'apporte pas aujourd'hui de preuve suffisante pour justifier d'un tel investissement pour les entreprises.

Dans l'hypothèse où XBRL deviendrait cependant obligatoire, ACTEO souhaite là encore accompagner ses membres et organise en mars prochain une rencontre avec XBRL France et le cabinet PWC.

Les Trustees ont récemment consulté les parties prenantes sur la possibilité de réduire de 16 à 13 le nombre de membres du Board de l'IASB.

ACTEO s'oppose à cette réduction dont les motivations semblent plutôt liées à des considérations financières (notamment dues à la réticence des Etats-Unis à verser leur quote-part) qu'à un réel souci d'efficacité.

Dans ce contexte, ACTEO pense que les Trustees devraient avant tout veiller à ce que la participation aux instances décisionnelles de l'IASB soit liée au financement effectif des Etats et à l'application officielle du référentiel.



Rencontre avec Philippe Danjou le 28 septembre 2015 afin d'échanger sur le Cadre Conceptuel.



Rencontre avec Patrick De Cambourg, nouveau Président de l'ANC, le 06 octobre 2015.



Andrew Watchman nommé à la tête du TEG, en remplacement de Françoise Flores qui a animé avec succès le TEG depuis 2010 et qui a assuré la transition lors de la transformation de l'EFRAG.



8 Mars : Nouvelle réunion pour la mise en oeuvre d'IFRS 15 (Revenus).

Rencontre le 22 mars prochain avec XBRL France et PWC au sujet du reporting electronic.

29 Mars : 1ère réunion de travail sur l'application d'IFRS 16 (Location)